

## Syndicat des Eaux de Couteuges

Réunion du Comité Directeur , en mairie de Couteuges, le jeudi 27 novembre 2008 à 10h30

Saint-Illpize, 2 présents sur 2 (Olivain, Héno)

### Budget supplémentaire 2008 :

- Moins d'eau vendue (c'est général)
- Y aura-t-il encore des subventions du Conseil Général pour les projets, comme avant (35% environ) ???
- L'emprunt pour Rougeac-Villeneuve ne se fera pas >> auto-financement.
- Lors de l'enfouissement des réseaux secs, l'Entreprise Electrique fait payer trop cher le Syndicat des Eaux s'il veut en profiter pour mettre ses tuyaux ! Pas de concurrence...
- La bêche de Bannat est en mauvais état... réfection par des injections mais le béton est en mauvais état... A refaire un jour.
- Villeneuve-Rougeac : Le syndicat attend le feu vert de la commune pour faire les travaux (branchement d'une nouvelle maison). Partage du financement commune / syndicat.
- Rupture de certaines conduites à cause du traitement de l'eau au dioxyde de chlore qui attaque le polyéthylène.
- Vote du budget supplémentaire à l'unanimité.

### Remarque pour les maires :

Il faut toujours consulter le syndicat avant de délivrer un C.U. ou un permis de construire.

Si un maire signe un C.U. sans consulter le Syndicat des Eaux, il prend l'engagement de financer l'extension en cas de nécessité !

### Extension des réseaux (utilisation des poteaux incendie, branchements neufs...) :

Les règlements sont différents selon les syndicats. Le Cézallier a adopté un règlement. Il faudrait harmoniser. En réflexion sur Couteuges (légalité, règles d'urbanisme...)

On ne peut plus faire de travaux sur Couteuges sans emprunter.

Trois propositions d'augmentation. La plus modérée est choisie à l'unanimité : part fixe 42 euros, de 0 à 100 m<sup>3</sup> 0,80 euros, au-delà 0,72 euros.

Un tableau récapitulatif est donné par commune.

A rapprocher du CCAS pour voir les actions ou aides possibles.